

# *Un travail malgré la loi du marché*



CANTONS  
**ZÉRO CHÔMEUR**  
DE TRÈS LONGUE DURÉE

Textes: Corinne Jaquiéry / photos: Sedrik Nemeth

*Attentives à ne laisser personne au bord de la route, les Caritas de Suisse romande innovent en proposant un nouveau modèle d'offres d'emplois inclusifs pour ceux qui ne trouvent plus de travail depuis trop longtemps.*

«Retrouver un travail, c'est ne plus être dans une agonie sociale», affirme Philippe Robin, ancien chômeur de longue durée de la ville de Mauléon en France. Participant à l'expérimentation «Territoires zéro chômeur de longue durée» (TZCL), ce passionné de nature est devenu lombriculteur (éleveur de lombrics pour compost). Une belle idée parmi toutes celles qui ont jailli lorsque le projet TZCL a pu prendre forme dans sa ville avec l'appui des autorités nationales et régionales. Philippe produit, aujourd'hui, du terreau de qualité utilisé notamment dans le jardin collectif de l'entreprise à but d'emploi – entreprise sociale – qui le salarie grâce à l'activation des dépenses de l'aide sociale. Au lieu d'être payé à se morfondre en enchaînant les bières, comme il le confiait aux caméras de la chaîne M6\*, il travaille en touchant un petit salaire. Il a pu s'acheter une voiture pour la première fois de sa vie, après avoir enfin passé son permis à l'âge de 55 ans. Une compétence supplémentaire ajoutée à son cursus qui s'était déjà bien étoffé grâce à TZCL.

### Pour sortir du chômage de très longue durée

«Le travail, n'est pas un privilège, c'est un droit essentiel à la survie de l'humanité, un partage fondamental de nos richesses», soutient l'historien français, Denis Lefebvre. Pour les Caritas romandes – Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud – c'est aussi une évidence. Inspirées par l'expérience française, elles veulent lancer un projet qui pourrait permettre aux 10 000 chômeurs de très longue durée (deux ans et plus) de Suisse romande de retrouver un accès à l'emploi en utilisant, notamment, l'argent de l'aide sociale, afin d'adapter ou de créer des emplois sur mesure.

«Avoir un emploi me rendrait la liberté!» s'exclame Olivier, 59 ans, au chômage à Genève depuis plus de cinq ans. D'esprit indépendant, il ne supporte plus les contraintes liées à la perception de l'aide sociale et espère vivement que l'initiative aboutira. Intitulée «Cantons zéro chômeur de très longue durée», la démarche est particulièrement innovante et pourrait l'aider à retrouver un emploi. Les Caritas romandes ont mandaté Michel Cornut, consultant en management des organisations non profit et ancien chef du Service social de Lausanne, pour plancher sur le projet. Selon cet expert: «Lorsqu'il n'est plus possible d'adapter la demande à l'offre, comme on tente de le faire dans l'insertion traditionnelle, il est encore possible d'adapter l'offre à la demande.»

### Des emplois inclusifs

Après une longue réflexion et d'intenses discussions, un nouveau modèle d'emplois inclusifs a émergé: afin que personne ne soit plus inemployable, les Caritas romandes proposent d'inverser les paradigmes habituels. Selon ce modèle (voir son résumé ci-après), un emploi est inclusif lorsqu'il

est accessible à toute personne capable de l'exercer, autrement dit lorsque les discriminations usuelles concernant des personnes âgées de plus de 50 ans ou originaires de certains pays, par exemple, n'ont plus cours. Parfois, il faut encore adapter l'horaire de travail aux contraintes auxquelles le candidat à l'emploi est soumis ou ajuster le cahier des charges, le rendement attendu et l'encadrement nécessaire à ses possibilités. On parle alors d'un emploi «inclusif adapté» ou «sur mesure» (les Caritas romandes le désignent comme un emploi «inclusif+»).

### Acheter des emplois

«Le modèle de Caritas consiste à «acheter» des emplois inclusifs auprès des employeurs intéressés et à les «vendre» à l'aide sociale, explique Michel Cornut. Plutôt que de dépenser chaque année, des centaines de millions de francs en aides financières directes, l'aide sociale couvrirait des salaires et des charges sociales.» Un vrai retour sur investissement, puisque les futurs salariés seraient de nouveau en mesure de payer leurs cotisations sociales. Ce dispositif serait aussi capable d'offrir aux employeurs une aide à l'embauche, soit un service de recrutement gratuit, ainsi qu'une incitation à l'embauche, soit la prise en charge des coûts de l'emploi – en tout ou partie, temporairement ou durablement, selon les cas.

*«Le travail, n'est pas un privilège, c'est un droit essentiel à la survie de l'humanité.»*

### Le point de vue de l'entrepreneur

Si, en tant que citoyen, Ivan Slatkine, éditeur et président de la Fédération romande des entrepreneurs (FER) souhaite que chacun puisse trouver une place, autant économique que sociale dans la communauté, il y ajoute une réalité économique en tant qu'entrepreneur. «La première préoccupation d'une entreprise est de répondre à la demande de ses clients, afin de dégager une marge permettant de payer ses employés et ses charges. Elle s'adapte à la demande, pour pouvoir perdurer. Le projet de Caritas est intéressant, mais il renverse ce paradigme, en demandant aux entreprises d'adapter une partie des emplois proposés à l'offre des chômeurs de très longue durée. Au-delà de la rupture avec la réalité économique, cela représente un investissement, autant financier qu'humain, qu'il ne faut pas ignorer.» ▶



Toutefois, le président de la FER se montre ouvert. «Un rapprochement entre les réalités sociales et économiques mérite d'être soutenu. Une entreprise est aussi un acteur central de la société et ne peut faire abstraction de l'environnement dans lequel elle évolue. Elle a besoin de stabilité pour se déployer et tout ce qui peut être entrepris pour la conserver est a priori positif. J'ajouterai également que cette dimension sociale prend, aujourd'hui, une importance particulière aux yeux des citoyens. Une entreprise qui se couperait de cette réalité se couperait également, à terme, de sa clientèle comme de son personnel.»

### LE MODÈLE EN CINQ POINTS

1. La Suisse romande compte plus de 10 000 chômeurs de très longue durée (deux ans et plus) à l'aide sociale. Tout se passe comme si la plupart d'entre eux étaient définitivement inemployables.
2. Pour que plus personne ne reste inemployable, les Caritas romandes veulent adapter l'offre à la demande; elles veulent créer une offre d'emplois inclusifs.
3. Pour financer une telle offre, il faut activer la dépense passive du chômage supportée par l'aide sociale. Le modèle consiste à «acheter» de tels emplois auprès de tout employeur intéressé et à les «vendre» à l'aide sociale, en faveur des chômeurs de très longue durée dont elle a la charge. Cette dernière subventionne donc un dispositif capable d'offrir aux employeurs une aide à l'embauche. En activant la dépense passive du chômage qu'elle supporte, l'aide sociale transforme celle-ci en investissement. Une fois en emploi, les chômeurs de très longue durée peuvent de nouveau se projeter, relever des défis, se former. Et, pour une partie d'entre eux au moins, se rapprocher du marché de l'emploi jusqu'à s'affranchir, tôt ou tard, de toute aide financière publique.
4. Pour mettre en œuvre ce modèle, les Caritas romandes appellent les organisations aujourd'hui actives dans l'insertion socioprofessionnelle à rejoindre un pool associatif au sein duquel elles mutualiseront des ressources et des compétences pour atteindre, ensemble, un but qu'aucune d'entre elles ne pourrait atteindre seule: des «Cantons zéro chômeur de très longue durée». Un pool capable d'acquiescer des emplois inclusifs et de les proposer aux demandeurs d'emploi concernés. Ce dispositif fera l'objet d'une concertation avec les autorités et les services publics compétents, d'une part, et avec les organisations qui le rejoindront pour contribuer à sa mise en œuvre, d'autre part.
5. Une expérimentation de cinq ans confirmera ou non l'hypothèse présidant à son lancement: le libre choix et l'inclusion (plutôt que l'assignation et l'assistance) favorisent l'engagement et l'insertion, et les favorisent assez pour que la collectivité s'en trouve finalement gagnante, même d'un point de vue strictement financier. Cette expérimentation fera l'objet d'un accompagnement scientifique de la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé Lausanne (HETSL). ► *(suite p. 10)*

*«Le travail donne  
à l'homme sa dignité»*

*Indira Gandhi*

## Epilogue

Ce printemps, au CCN-Théâtre du Pommier à Neuchâtel, *Combat de pauvres*, un spectacle qui parle de l'augmentation des phénomènes d'exclusion et de précarité dans toute l'Europe, a fait le plein. A la fin de la représentation, une jeune fille d'une vingtaine d'années s'est levée. Elle était en larmes. Elle a remercié les comédiens, puis s'est adressée au public avec courage: «Mon père a 58 ans. Il ne trouve plus de travail. Vivre à son côté, le voir souffrir et perdre sa dignité humaine au fil du temps qui passe, c'est très dur.» En osant prendre la parole, elle a mis en évidence une réalité qui touche beaucoup plus de personnes que le SECO (Département national de l'économie) ne veut bien l'admettre. «Cantons zéro chômeur de très longue durée» peut être une réponse à cette détresse sociale et financière. ■

Détails du projet à retrouver sur les sites des Caritas romandes:

[www.caritas-fribourg.ch](http://www.caritas-fribourg.ch)  
[www.caritas-geneve.ch](http://www.caritas-geneve.ch)  
[www.caritas-jura.ch](http://www.caritas-jura.ch)  
[www.caritas-neuchatel.ch](http://www.caritas-neuchatel.ch)  
[www.caritas-vaud.ch](http://www.caritas-vaud.ch)

## CHÔMAGE EN CHIFFRES

EN SUISSE AU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019

**5 130 000**  
PERSONNES ACTIVES

**10.5 %**  
PERSONNES AU CHÔMAGE  
OU EN SOUS-EMPLOI

DONT MOINS DE LA  
**MOITIÉ**  
SONT INDEMNISÉS

(source Office fédéral de la statistique)

EN SUISSE ROMANDE

**10 000**  
CHÔMEURS DE TRÈS LONGUE DURÉE

(estimation Caritas romandes)

## SAMUEL BENDAHAN

Economiste et conseiller national (PS)



## Le droit d'être utile

«Renforcer la qualité de la réinsertion professionnelle» et «Inciter les employeurs à remettre des personnes qualifiées sur le marché de l'emploi», Samuel Bendahan, économiste et conseiller national (PS) est l'auteur de ces deux motions déposées à la fin de 2018. Deux propositions qui n'ont pas encore été traitées par le Parlement national, mais que le Conseil fédéral propose de rejeter arguant que, pour la réinsertion, «des études attestent le fait que le Service public de l'emploi (ORP) est d'une grande efficacité et atteint les objectifs qui lui sont fixés» et que, concernant la qualification de personnes licenciées n'ayant pu faire évoluer leurs compétences dans leur entreprise, «la formation continue relève de la responsabilité individuelle».

Le député espère que le Conseil national se prononcera malgré tout en faveur de ses deux motions. Il est d'autant plus convaincu du bien-fondé de la démarche des Caritas de Suisse romande et salue un projet porté par la société civile. «Il y a une logique libérale qui consiste à dire qu'une entreprise peut utiliser une personne un certain temps et la rejeter sans état d'âme pour trouver quelqu'un de plus adapté, selon ses critères, c'est un véritable scandale! L'initiative «Cantons zéro chômeur de longue durée» implique que chacun a le droit d'être utile et d'avoir un emploi. Ce n'est pas une utopie. Il y a du travail et tout le monde peut y contribuer, même de manière adaptée.»

Selon Samuel Bendahan, si le projet peut sembler coûteux à court terme – avec la nécessité d'un accompagnement des personnes en chômage de longue durée engagées par une entreprise –, à long terme, il y aura un gain pour toute la société. «En revanche, il ne faudrait pas que les bénéficiaires les plus précarisés de l'aide sociale paient pour ceux qui seraient dans une situation de réemploi. L'aide sociale doit disposer des moyens nécessaires.»

Pour l'économiste, il y a deux grandes catégories parmi les personnes au chômage de longue durée, les plus jeunes et les plus âgés. Si, pour les plus jeunes, il s'agit d'acquérir de l'expérience, tout en étant payés correctement, le problème de l'engagement des seniors ne se situe pas uniquement dans leurs charges plus élevées. «Il y a aussi le fait qu'une personne plus jeune est plus malléable, plus exploitable et moins fatiguée. La meilleure manière de contrer ce phénomène, c'est d'inciter les entreprises à faire un effort pour permettre à leurs employés d'être créatifs et d'innover tout au long de leur carrière. Et, si cela n'a pas été le cas, d'autoriser et de subventionner des formations dans le cadre de l'ORP. D'autre part, il serait aussi judicieux de répartir les coûts de la LPP (Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) plus équitablement entre les jeunes et les personnes plus âgées.»